



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr



Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.28.30
mail : djs-mds@paris.fr

Paris, le lundi 25 novembre 2019

FOOT'ELLES saison 2019-2020

POUSSINES, PUPILLES FILLES



I. DEBUT DES RENCONTRES

Mercredi 04 décembre 2019

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"

Toutes les rencontres Poussines et Pupilles Filles Excellence se dérouleront dans la mesure du possible

- sur un demi terrain de football voire sur un quart de terrain pour les poussines ou un TEP
- Equipes de 7 joueuses dont 1 gardienne de but + 3 remplaçantes (nombre adaptable)

III. TERRAINS

Comme nous venons de le voir, ils sont très divers. Les rencontres sont avant tout éducatives.

Les buts de fortune seront donc autorisés.

IV. REGLES

Le règlement USEP est à votre disposition sur simple demande par mail.

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINES	2010 - 2011	Match : 2 X 12 min	Tournoi : 1 X 12 min
PUPILLES FILLES	2008 - 2009 - 2010	Match : 2 X 15 min	Tournoi : 1 X 15 min

Les enfants nés en 2010 peuvent jouer soit en POUSSINES soit en PUPILLES FILLES.

Pour cela il conviendra d'entourer, sur la licence de l'enfant, la catégorie choisie (POF ou PUF) et de rayer celle qui n'est pas retenue pour lui.

Les organisateurs des rencontres pourront néanmoins adapter les temps de jeu aux situations particulières rencontrées.

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.
POF et PUF : ballons T4



VII. FEUILLES DE MATCHES

ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES JOINTES A CE CALENDRIER. LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :

- Nom, prénom, numéro de licence des joueuses et des animateurs
- Catégorie : POF, PUF
- **Tournoi : 1, 2, 3, etc ... Très important**
- Indiquez lisiblement le résultat.

LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT REMPLIES.

(Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle **doit porter une réclamation** au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Certaines Associations Sportives seront responsables de terrain, dans ce cas leur remettre les feuilles de matchs. Elles sont chargées de les transmettre à l'USEP Paris, toutefois s'il n'y a pas de responsable de terrain, c'est l'équipe vainqueur qui aura la charge d'expédier la feuille de match. En cas de match nul, c'est l'équipe qui a le plus petit n° dans la poule qui aura la charge de l'expédition.

Sur le site internet de l'USEP : <https://usep75.fr/mercredi/envoyer-les-resultats>

Par téléphone : 01.53.38.85.18 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167 Boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.

Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.

Leur présentation et leur description sur les feuilles de matchs seront donc obligatoires dès la première rencontre.

SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

IX. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper presque toujours les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposées au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

X. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

Deux forfaits, sans avertir l'adversaire, entraînent l'exclusion des rencontres USEP.

AU SEIN DE CHAQUE TOURNOI, C'EST LE SCORE DE CHAQUE MATCH QUI EST PRIS EN COMPTE ET TRANSMIS A L'USEP (donc 3 résultats par journée)

XI. ARBITRAGE

Comme vous l'avez vu dans la circulaire des JEUNES OFFICIELS qui présentait la Journée dédiée à cette opération, chaque association pourra former une ou des Jeunes Officielles pour arbitrer le plus de rencontres possibles. Un livret de formation pourra vous être fourni pour chaque jeune désirent s'inscrire dans cette formation. Le règlement USEP de Football est téléchargeable sur le site de l'USEP : www.usep75.fr

Former de Jeunes Officielles au règlement Foot USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.

Se fondant sur l'expérience de ces quatre dernières années, il a été décidé ce qui suit :

Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, juger la touche, s'occuper du temps (chrono) ou des feuilles de matchs (vérification des licences et remplissage de la feuille de match) ce sont obligatoirement ces enfants qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match ; la commission Football statuera.



XII. QUALIFICATIONS

4 journées de tournois à 3 ou 4 équipes sont organisées par secteur.

Un classement est établi suite à ces rencontres.

XIII. FINALES

Les premières de poules (POF et PUF) joueront les finales Excellence Filles A.

Les deuxièmes de poules joueront les finales Excellence Filles B.

Les troisièmes de poules joueront les finales Honneur Filles A.

Les éventuelles quatrièmes joueront les finales Honneur Filles B.

Toutes les équipes joueront donc une finale et seront récompensées.

XIV. PLATEAUX TECHNIQUES

2 journées seront réservées à des plateaux techniques pour les filles :

- Le mercredi 22 janvier 2020
- Le mercredi 13 mai 2020 lors de la semaine « 70 ans de l'USEP Paris ».

L'organisation de ces journées vous sera communiquée ultérieurement.



Groupe 1

PUPILLES FILLES : 4 équipes

BOURSAULT

ST OUEN

EPINETTES

STE ISAURE

4 Tournois à 3 équipes :

Le responsable, **souigné**, transmet les résultats à l'USEP

**Journée 1 – mercredi 4 décembre 2019 – Stade Biancotto 8, ave de la Porte de Clichy
75017 Métro : Porte de Clichy**

Tournoi n°1 : BOURSAULT – SAINT OUEN – EPINETTES

Exempt : STE ISAURE

**Journée 2 – mercredi 18 décembre 2019 – Stade Max Rousié 28, rue André Bréchet
75017 Métro : Porte de St Ouen**

Tournoi n°2 : ST OUEN – EPINETTES – STE ISAURE

Exempt : BOURSAULT

**Journée 3 – mercredi 26 février 2020 – Stade Max Rousié 28, rue André Bréchet
75017 Métro : Porte de St Ouen**

Tournoi n°3 : EPINETTES – STE ISAURE – BOURSAULT

Exempt : ST OUEN

**Journée 4 – mercredi 25 mars 2020 – Stade Biancotto 8, ave de la Porte de Clichy
75017 Métro : Porte de Clichy**

Tournoi n°4 : STE ISAURE – BOURSAULT – ST OUEN

Exempt : EPINETTES

Groupe 2

PUPILLES FILLES : 4 équipes

LEPIC

OURCQ/TANGER

LASALLE

POUSSINES : 3 équipes

LEPIC

OURCQ/TANGER

BOLIVAR

8 Tournois à 3 équipes :

Le responsable, souligné, transmet les résultats à l'USEP

Journée 1 – mercredi 4 décembre 2019

Stade Ladoumègue 37 route des Petits Ponts 75019 Métro : Porte de Pantin

Tournoi n°5 : LEPIC – OURCQ/TANGER – LASALLE

Tournoi n°6 : LEPIC – OURCQ/TANGER – BOLIVAR

Journée 2 – mercredi 18 décembre 2019

Stade Fillettes 54, bd Ney 75018 Métro : Porte de la Chapelle

Tournoi n°7 : OURCQ/TANGER – LASALLE – LEPIC

Tournoi n°8 : OURCQ/TANGER – BOLIVAR – LEPIC

Journée 3 – mercredi 26 février 2020

Stade Poissonniers 2, rue Jean Cocteau 75018 Métro : Porte de Clignancourt

Tournoi n°9 : LEPIC – OURCQ/TANGER – LASALLE

Tournoi n°10 : LEPIC – OURCQ/TANGER – BOLIVAR

Journée 4 – mercredi 25 mars 2020

Stade des Fillettes 54, bd Ney 75018 Métro : Porte de la Chapelle

Tournoi n°11 : LEPIC – OURCQ/TANGER – LASALLE

Tournoi n°12 : LEPIC – OURCQ/TANGER – BOLIVAR

Groupe 3

PUPILLES FILLES : 3 équipes

OCAGNE

VANDREZANNE

LA PLAINE

CORBON

4 Tournois à 3 équipes :

Le responsable, souligné, transmet les résultats à l'USEP

Journée 1 – mercredi 4 décembre 2019

Stade Didot 18 Avenue Marc Sangnier, 75014 Métro : Porte de Vanves

Tournoi n°13 : OCAGNE – VANDREZANNE – CORBON

Exempt : LA PALINE

Journée 2 – mercredi 18 décembre 2019

Stade Tour à Parachute 9, ave de la Pte de Choisy 75013 Métro : Porte de Choisy

Tournoi n°14 : LA PLAINE – VANDREZANNE – CORBON

Exempt : OCAGNE

Journée 3 – mercredi 26 février 2020

Stade Maryse Hilsz 34, rue Maryse Hilsz 75020 Métro ou Tram : Porte de Montreuil

Tournoi n°15 : OCAGNE – VANDREZANNE – LA PLAINE

Exempt : CORBON

Journée 4 – mercredi 25 mars 2020

Stade Tour à Parachute 9, avenue de la Pte de Choisy 75013 Métro : Porte de Choisy

Tournoi n°16 : OCAGNE – CORBON – LA PLAINE

Exempt : VANDREZANNE



Groupe 4

POUSSINES : 3 équipes

RIBLETTE

POMMARD

MDS FILLES 20

4 Tournois à 3 équipes :

Le responsable, souligné, transmet les résultats à l'USEP

Journée 1 – mercredi 4 décembre 2019

Stade Docteurs Déjerine : 34 – 36 , rue des Docteurs Déjerine 75020

Métro : Porte de Montreuil

Tournoi n°17 : RIBLETTE – POMMARD – MDS FILLES 20

Journée 2 – mercredi 18 décembre 2019

Stade Léo Lagrange 68, boulevard Poniatowski 75012 *Métro : Porte de Charenton*

Tournoi n°18 : RIBLETTE – POMMARD – MDS FILLES 20

Journée 3 – mercredi 26 février 2020

Stade Docteurs Déjerine : 34 – 36 , rue des Docteurs Déjerine 75020

Métro : Porte de Montreuil

Tournoi n°19 : RIBLETTE – POMMARD – MDS FILLES 20

Journée 4 – mercredi 25 mars 2020

Stade Léo Lagrange 68, boulevard Poniatowski 75012 *Métro : Porte de Charenton*

Tournoi n°20 : RIBLETTE – POMMARD – MDS FILLES 20



Groupe 5

PUPILLES FILLES : 3 équipes

CAMOU

LACORDAIRE

LA FONTAINE

TOUS LES TOURNOIS AURONT LIEU

Au Stade Emile Anthoine 9, rue Jean Rey 75015 Métro : Bir Hakeim

4 Tournois à 3 équipes :

Le responsable, **souligné**, transmet les résultats à l'USEP

Journée 1 – mercredi 4 décembre 2019

Tournoi n°21 : CAMOU – LACORDAIRE – LA FONTAINE

Journée 2 – mercredi 18 décembre 2019

Tournoi n°22 : CAMOU – LACORDAIRE – LA FONTAINE

Journée 3 – mercredi 26 février 2020

Tournoi n°23 : CAMOU – LACORDAIRE – LA FONTAINE

Journée 4 – mercredi 25 mars 2020

Tournoi n°24 : CAMOU – LACORDAIRE – LA FONTAINE